



**Métropole et métropolisation :
entre honneur archiépiscopal et rêve maïoral**

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

Liège, le 24 novembre 2017 ¹

"Faire métropole"

L'idée de métropole n'est pas neuve, bien entendu, et l'on pourrait en chercher de nombreux fondements théoriques. Ainsi, le Centre commun d'Études urbaines du MIT et de l'Université de Harvard considérait-il, dès 1960, les avantages de la concentration dans un nombre restreint de pôles de développement urbains en estimant que la croissance avait plus de chance de se poursuivre d'elle-même dans les villes dont la population atteint ou dépasse les 100.000 habitants et bénéficient d'avantages particuliers : port exceptionnel, climat salubre, facilités de transports, accès à un arrière-pays susceptible de prospérer. La combinaison d'avantages de ce type, bien exploités, pouvait générer une expansion et des perspectives nouvelles par une réserve de main-d'œuvre plus importante et mieux spécialisée, des activités commerciales et industrielles harmonisées, l'amélioration des facilités de crédit et de change, l'accroissement du nombre des entreprises et le développement des professions libérales, des routes meilleures, l'établissement de services publics et de communication entre la ville, son arrière-pays et les autres régions, des possibilités d'emploi plus variées pour les salariés, *qualifiés ou non*, un plus grand choix des biens de consommation, des services et des divertissements, *une variété plus grande d'expériences vivifiantes, engendrant de vastes ambitions et un effort de concurrence. L'interaction de ces éléments crée des économies externes, étend le marché, développe l'esprit d'entreprise et renforce d'une manière générale le syndrome de croissance, dont elle répand l'influence sur l'arrière-pays, lui-même en expansion* ².

Au-delà, Michel Lussault notait de la notion de métropole que le mot et la chose renvoient plus au sens commun qu'au domaine scientifique. Cette observation était à ses yeux renforcée par l'usage par les acteurs politiques du vocabulaire de la métropole et de la métropolisation. En effet, notait le professeur à l'École normale supérieure de Lyon, il n'est pas de maire d'une commune urbaine française d'une certaine taille qui ne souhaite aujourd'hui propulser sa ville dans le « club » des métropoles. La métropolisation est alors le nom utilisé pour définir une stratégie politique spécifique d'affirmation du dynamisme et du rayonnement d'une aire urbaine ³. Ainsi, en France, comme d'ailleurs en Wallonie et partout en Europe, à l'heure de la mondialisation et de la dématérialisation de l'économie, lorsqu'on est une grande ville, on ne pourrait que "faire métropole".

¹ Intervention au colloque "La Fabrique des Métropoles", organisé dans le cadre du Bicentenaire de l'Université de Liège par l'Université de Liège et Urbagora, Salle académique de l'Université de Liège, 24 et 25 novembre 2017.

² Lloyd RODWIN, *La politique urbaine dans les régions en voie de développement*, dans Walter ISARD & John H. CUMBERLAND, *Planification économique régionale, Techniques d'analyse applicables aux régions sous-développées*, p. 230-231, Paris, Agence européenne de Productivité de l'Organisation européenne de Coopération économique, 1961. - C'est aussi l'époque des travaux de Jane JACOBS, *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 1961.

³ Michel LUSSAULT, *L'urbain métropolisé en voie de généralisation*, dans *Constructif*, n°26, Juin 2010. http://www.constructif.fr/bibliotheque/2010-6/l-urbain-metropolise-en-voie-de-generalisation.html?item_id=3029

Le paradoxe de l'importance de la localisation dans un monde de délocalisation numérique

Il existe une sorte de paradoxe de constater et de théoriser sur la surreprésentation des emplois cognitifs dans les grandes agglomérations alors que la société de la connaissance est également celle de la délocalisation numérique considérée comme la capacité de penser, d'agir et d'interagir de n'importe où, pour autant que l'on soit adéquatement connecté. En tout cas, face au constat d'une plus forte concentration des métiers de l'économie cognitive dans les espaces métropolitains des pays développés, Magali Talandier n'y voyait pas une raison suffisante d'amalgamer les deux concepts d'économie métropolitaine et d'économie de la connaissance⁴. Observons tout de même que les éléments de différenciation que cette économiste - et néanmoins docteure en urbanisme et aménagement -, y voyait comme des métiers liés aux entreprises *high tech*, aux laboratoires de recherche, aux institutions financières, aux services aux entreprises, à la mode ou au *design*, ne paraissent pas nécessairement sortir du champ de l'économie de la connaissance. Certes, *l'avantage métropolitain*⁵ ne se limite plus, comme l'indiquait mon vieux dictionnaire Lachâtre de 1865, au fait de disposer comme Lyon, Toulouse, Paris et Bordeaux d'un archevêque qui faisait, par vocation, de ces villes des métropoles⁶. Par contre, ce qui me paraît relier fondamentalement économie cognitive et métropolisation, c'est l'interaction avec l'économie-monde. Depuis les anciens Grecs, en effet, la métropole se définit un rapport à l'extérieur, aux périphéries, aux colonies et donc au monde, à ce que Karl Marx et Friedrich Engels désignaient déjà en 1848 comme *l'interdépendance*⁷.

Jeter un regard prospectif sur les métropoles et la métropolisation, comme me l'ont demandé les organisateurs de la *Fabrique des Métropoles*, c'est d'abord exprimer une méfiance par rapport à des concepts que l'on peut a priori considérer comme survalorisés et qui semblent s'inscrire dans une trajectoire de long terme prédéterminée, déjà établie pour l'avenir. Les apports de Richard Florida sur la classe créative dès le milieu des années 1990 - c'est-à-dire voici plus de 25 ans ! - ont provoqué un engouement réel autour d'un modèle devenu désormais classique où se mêleraient au cœur des grandes villes, d'abord américaines, puis européennes, les talents, les technologies et la tolérance morale et culturelle⁸. Ce modèle s'articulait plutôt bien avec celui des *learning regions*, et autres *knowledge regions* sur lesquels nous nous sommes investis à la Commission européenne derrière Bengt-Åke Lundvall, Paraskevas Caracostas, Achille Mitsos, Günter Clar et quelques autres et qui, d'une certaine manière, prenaient le relais de la théorie des milieux innovateurs portée par le GREMI cher aux Roberto Camagni, Philippe Aydalot, Michel Quévit, etc.⁹

Le débat faisait néanmoins rage autour de la question du potentiel d'innovation spécifique des métropoles à l'intérieur des réseaux. Je me souviens très bien qu'il s'est notamment cristallisé lors des *Open Days 2012* de la DG Politique régionale de la Commission

4 (In)capacité métropolisante de l'économie de la connaissance dans Elisabeth CAMPAGNAC-ASCHER dir., *Economie de la connaissance, Une dynamique métropolitaine ?* p. 19, Paris, Ed. du Moniteur, 2015.

5 Ludovic HALBERT, *L'avantage métropolitain*, Paris, PuF, 2010.

6 Maurice LACHÂTRE, *Nouveau dictionnaire universel*, t. 2, p. 694, Paris, 1865-1870.

7 Karl MARX & Friedrich ENGELS, *Manifeste du Parti communiste*, p. 18, Paris, 1994.

8 Richard FLORIDA, *Toward the Learning Region*, in *Futures : The Journal of Forecasting and Planning*, June 1995, 27, 5: p. 527-36. [reprinted in Meric Gertler, *Economic Geography Handbook*; Zoltan Acs, *Regional Innovation and Global Change*, London: Pinter Publishers Ltd. - Richard FLORIDA, *The Rise of the Creative Class : and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, p. xiii, New York, Basic Books, 2003. - voir Ph. DESTATTE, *L'avènement de la classe créative, Lecture des Travaux de Richard Florida, Note au Ministre-Président du Gouvernement wallon*, 10 juin 2004, 8 p.

9 Le GREMI avait d'ailleurs analysé les relations entre les processus de territorialisation du développement économique et les dynamiques urbaines. Si le milieu innovateur et la ville partagent des éléments communs comme la proximité, la capacité d'être en réseau avec le monde extérieur et le système de gouvernance, les villes constituent des systèmes beaucoup plus complexes par la diversification de leur activité économique, l'environnement physique plus contraignant, la tendance à la métropolisation, etc. Muriel TABARIES MATISSE, *Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs*, dans *Cahiers de la MSE*, 2005, n°18, p. 13-14.

européenne et du Comité des Régions, sur le fait de savoir si, en valorisant les métropoles innovantes, nous nous situons dans une démarche normative et volontariste ou bien dans le constat d'une réalité déjà mesurée. Mais dès lors, comment, et par qui ? Autrement dit, ces *Cities of Tomorrow*, ces métropoles de demain, étaient-elles par nature porteuses de croissance durable ? Étaient-elles effectivement capables de jouer *un rôle essentiel en tant que moteurs de l'économie, lieux de connectivité, de créativité et d'innovation et centres de services pour leurs quartiers périphériques* ?¹⁰ En effet, chacun peut admettre que *des espaces de faible densité peuvent être des espaces d'innovation et de développement basés sur une économie cognitive*¹¹. Surtout s'ils sont inscrits dans des systèmes hyperconnectés, entreprenants où les mots clefs sont, comme dans un des scénarios de *Territoires 2040* de la DATAR : *créativité, compétition, opportunisme, entrepreneuriat, clubs innovants, incubateurs, ancrage, connexion, intégration réticulaire*¹². La question me paraît rester fondamentalement posée. Ce ne sont ni les porteurs du *Green Hub* ni ceux de *Luxembourg Creative* qui me démentiront. Mais l'espace urbain n'est évidemment pas naturellement porteur de talent, de tolérance ou de technologie. Le débat des *Open Days* s'est poursuivi jusqu'aujourd'hui et ce n'est certainement pas parce que la France baptise désormais par dizaine ses grandes villes et villes moyennes *métropoles*, sans pourtant y mettre d'archevêque, qu'elles connaissent dans la foulée un développement correspondant aux ambitions de la République et de ses territoires.

Ainsi, comme le rappelle Magali Talandier, spatialiser n'est pas territorialiser. *La seule proximité organisationnelle comme la seule proximité géographique ne suffisent pas à créer une dynamique territoriale*¹³. C'est en fait l'organisation et la mobilisation des acteurs, sinon leur auto-organisation, dans des écosystèmes à finalités précises, construites et volontaristes, qui permettent la dynamique interactive de valorisation des atouts et des moyens créatifs et innovants. Quand ils existent. Quand ils se manifestent. Quand ils s'enclenchent. Quant aux ouvertures aux technologies-monde, à l'économie-monde, à la créativité-monde, elles sont bien sûr, affaires de réseaux, mais aussi affaires de culture, d'ambition, d'esprit d'entreprendre et de conquête des horizons. Une analyse de la corrélation entre un indicateur de dynamique urbaine et un indicateur de dynamique technopolitaine appliqué aux villes françaises dégage une typologie de types urbains différents et montre que, si certaines cumulent les dynamismes comme Toulouse ou Lyon, d'autres sont doublement pénalisées comme St-Etienne ou Douai-Lens¹⁴. L'application d'une telle analyse aux agglomérations belges serait, à mon sens, dévastatrice. Toutes les villes wallonnes et leurs acteurs ne fonctionnent pas tout le temps en mode *Together*, même Liège. *N'est pas métropole qui veut*, disait Jean Englebert¹⁵.

La métropolisation : moins une question de taille que de connexion au monde

Au XXI^e siècle, la métropolisation constitue moins une question de volume et de densité de population, ou de dynamique d'urbanisation, que de connectivité matérielle et immatérielle au monde et de concentration de valeur sur des aires urbaines multiformes. Ainsi, peut-on dire que les aires métropolitaines représentent des *points d'ancrage de l'économie globale, la métropolisation découlant de la globalisation*¹⁶ mais aussi de *la concentration des*

10 *Les villes de demain, Défis, visions et perspectives*, Union européenne, Politique régionale, p. VI, Bruxelles, Commission européenne, Octobre 2011. - *The State of European Cities 2016, Cities leading the way to a better future*, European Commission - UN Habitat, 2016.

11 Magali TALANDIER, *op. cit.*, p. 19.

12 Laurence BARTHE et Johan MILIAN, *Les espaces de la faible densité, Processus et scénarios de 7 systèmes spatiaux*, dans *Territoires 2040*, n° 4, 2^eme semestre 2011, p. 151-183, p. 172.

13 M. TALANDIER, ..., p. 22.

14 *Ibidem*, p. 28.

15 Lors de son intervention introductive au colloque *La Fabrique des Métropoles*, le 24 novembre 2017.

16 Guy BAUDELLE, Catherine GUY et Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, *Le développement territorial en Europe, Concepts, enjeux et débats*, p. 40, Rennes, PuR, 2011. - voir surtout B. MERENNE-SCHOUMAKER, *La métropolisation, une nouvelle donne ?* dans *Acta Geographica Lovanensia*, vol. 34, 1994, p. 165-174.

activités de haute technologie ¹⁷. Comme l'indiquait François Ascher, *la métropolisation n'apparaît donc pas simplement comme la croissance des grandes villes et la modification de leurs formes. C'est un processus qui s'inscrit dans des transformations plus fondamentales, qui est profondément dépendant de l'économie internationale et des dynamiques des mutations sociétales* ¹⁸. Ainsi, un rôle moteur et croissant est dévolu aux flux matériels et immatériels, aux infrastructures et réseaux économiques et sociaux, comme autant de facteurs de métropolisation ¹⁹. Les effets d'agglomération restent évidemment essentiels, y compris dans une économie en dématérialisation ²⁰. Le risque d'ailleurs est grand que les métropoles assurent la croissance, mais sans développement ²¹ ou, compte tenu de leur *vulnérabilité* ²², versent dans des phénomènes de *déséconomie d'agglomération* ²³. Car, au-delà des dynamiques d'innovation qui sollicitent les capacités créatives scientifiques, technologiques et artistiques ²⁴, la métropolisation est d'abord un défi économique et social, c'est une transition ²⁵, une transformation qui implique l'inscription dans la mondialisation - européenne et globale -, l'échange de nos produits et services avec ceux qui voudront bien les rémunérer, l'acquisition, aux meilleurs prix des produits et services de qualité dont nous avons besoin ²⁶.

S'il fallait en donner une définition, je dirais que la métropolisation est une trajectoire et processus de développement de facteurs et de concentration de valeurs permettant à un territoire d'atteindre la masse critique des fonctions pour être connecté et contribuer aux réseaux globaux.

Ainsi, la participation à *la maîtrise de l'espace mondial* apparaît un facteur déterminant à l'existence des métropoles, de même que la participation à des réseaux, le fait d'être des territoires *d'attraction* et de *diffusion de flux de toute nature*. Comme l'écrit Sandra Bozzani, en s'inspirant elle aussi de François Ascher, la métropolisation ne peut donc pas uniquement se résumer à un phénomène de croissance urbaine. *C'est un processus qui fait rentrer dans l'aire de fonctionnement quotidien de ces agglomérations, des villes et des villages de plus en plus éloignés et qui engendre des morphologies urbaines de types nouveaux* ²⁷.

Dans *L'avènement du monde*, Michel Lussault met en évidence le caractère relatif des métropoles par rapport à leur taille et au contexte analysé. Le géographe estime néanmoins que la métropole implique *une concentration d'activités, une intensité des liens internes entre*

<https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/70844/1/M%C3%A9ropole%20renne%201994%20La%20m%C3%A9tropolisation-une%20nouvelle%20donne.pdf>

17 Félix DAMETTE et Jacques SCHEIBLING, *Le territoire français, Permanences et mutations*, p. 102, Paris, Hachette, 2003.

18 François ASCHER, *Métropolisation, Concentration de valeur à l'intérieur et autour des villes les plus importantes*, dans Jacques LEVY et Michel LUSSAULT dir., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 612-615, Paris, Belin, 2003. - voir aussi Pierre VELTZ, *Mondialisation, villes et territoires*, Paris, PuF, 2005.

19 Martin VANIER, *La métropolisation ou la fin annoncée des territoires ?* dans *Métropolitiques*, 22 avril 2013. <http://www.metropolitiques.eu/La-metropolisation-ou-la-fin.html>

20 Jean-Claude PRAGER, *Les élus locaux et le développement économique : de la croissance subie à la recherche d'une stratégie de développement dans la société du savoir*, dans *Ville et économie*, p. 16, Paris, Institut des Villes - La Documentation française, 2004.

21 *The State of European Cities 2016, Cities leading the way to a better future*, p. 75, European Commission - UN Habitat, 2016. Laurent DAVEZIES, *La crise qui vient, La nouvelle fracture territoriale*, p. 89, Paris, Seuil - La République des idées, 2012. - L. DAVEZIES, *La métropole, joker du développement territorial... sur le papier*, dans *Revue d'économie financière*, n°86, 2006, p. 13-28. http://www.persee.fr/doc/ecofi_0987-3368_2006_num_86_5_4195

22 C'est Michel Lussault qui parle de la vulnérabilité des systèmes urbains : M. LUSSAULT, *L'avènement du monde, Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, p. 228, Paris, 2013.

23 G. BAUELLE, C. GUY et B. MERENNE-SCHOUMAKER, *Le développement territorial en Europe...*, p. 94 et 208.

24 Sylvie CHALEYE et Nadine MASSARD, *Géographie de l'innovation en Europe, Observer la diversité des régions françaises*, p. 22, Paris, DATAR-La Documentation française, 2012.

25 Alain MALHERBE, *Mutations et ressources de territorialisation de l'espace transfrontalier Meuse-Rhin sur le temps long, Vers une métropole polycentrique transfrontalière ?*, p. 43-47 et 241 sv, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires, 2015.

26 Cette réflexion renvoie d'ailleurs à celle de Christophe Guilly pour savoir *comment élaborer un modèle économique complémentaire (et non alternatif) pour la France périphérique sans évoquer le protectionnisme, qui par ailleurs apparaît aussi comme une entrave aux métropoles ?* C. GUILLY, *La France périphérique, Comment on a sacrifié les classes populaires*, p. 176, Paris, Flammarion, 2015.

27 Sandra BOZZANI-FRANC, *Grandes Vitesses, Métropolisation et Organisation des territoires, L'apport de l'intermodalité aéro-ferroviaire à grande vitesse au rayonnement métropolitain*. Géographie. Université des Sciences et Technologie de Lille - Lille I, 2006, p. 44-46.

les réalités sociales et une capacité d'attractivités que tous les agrégats, fussent-ils grands, ne possèdent pas. Quant à la métropolisation, il la qualifie de *montée en puissance d'une aire urbaine, via une accentuation de ses potentiels de polarisation et un affinage de ses fonctions* ²⁸. Ainsi que le Centre commun d'Études urbaines MIT-Harvard l'avait déjà observé, il faudrait identifier finement les facteurs de métropolisation ainsi que le niveau de masse critique des fonctions métropolitaines. On peut dès lors, revisiter à l'aune de cette approche de la métropolisation les 11 fonctions métropolitaines chères à la DATAR et définies déjà par l'INSEE au début des années 2000 ²⁹. Ces onze fonctions, liées aux emplois métropolitains, pouvaient se lire selon trois critères :

- le **critère directionnel** permettant d'exercer des fonctions de leadership et d'innovation dans les domaines de la banque et assurance, du commerce, de la gestion, du commerce, de l'informatique, service aux entreprises, information, de la recherche et des télécommunications ;
- le **critère logistique**, lié à la fonction du transport et à ses infrastructures, est celui qui permet d'attirer les flux et de permettre l'accessibilité et de favoriser l'attractivité. Ces infrastructures sont des conditions nécessaires, mais évidemment non suffisantes. Combien de ports voient passer des containers EVP qui ne seront ouverts que bien plus tard, bien plus loin ? Combien d'AKE ne font que transiter dans les aéroports sans plus-value pour les métropoles que les avions desservent ?
- le **critère de l'identité** est lié à la culture, l'attractivité patrimoniale, architecturale, environnementale, événementielle, voire scientifique ³⁰.

Ces fonctions ont été revues en 2010 par une nouvelle classification élaborée par l'INSEE dans laquelle les actifs employés ont été répartis en 15 fonctions dont 5 ont été qualifiées de fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion, cultures-loisirs ³¹. On le voit, ces facteurs de métropolisation évoluent et s'inscrivent davantage dans la logique des régions créatives. Au moins trois méritent d'être mis en évidence :

- la qualité de la *gouvernance ouverte*, fondée sur la transparence, la participation, la coconstruction des politiques collectives : Liège est évidemment tout en contraste où le pire des vieilles concertations industrielles fondées sur la lutte des classes, de la mauvaise gouvernance institutionnalisée et opaque co-existe avec les dynamiques d'implications et de coconstruction dont témoignent Liège 2017, Liège Europe Métropole, Liège Together ³² ou des initiatives comme le Pôle académique Liège-Luxembourg 2025.
- le dynamisme d'innovations culturelles et créatives, portées par Liège Creative, le GRE, le nouveau Musée de la Boverie, Mediacité, les espaces de coworking, les labs et les incubateurs de spin-offs et de start-ups, même si on en fait désormais un peu partout en Europe, de la Slovénie à l'Estonie.
- la capacité d'internationalisation des acteurs comme de l'ensemble du système métropolitain, qui reste trop faible, tant dans le transfrontalier que sur les longues distances. La méconnaissance de la langue, de la culture et de l'intelligence de nos voisins reste un handicap majeur pour un territoire qui se veut une porte de la Wallonie et de la Belgique.

28 M. LUSSAULT, *L'avènement du monde...*, p. 72, n2.

29 Philippe JULIEN, *Onze fonctions pour qualifier les grandes villes*, INSEE Première, n° 840, 2002. <https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/448/1/ip840.pdf>

30 S. BOZZANI, *op. cit.*, p. 48.

31 Cyrille VAN PUymbroEck, Robert REYNARD, Répartition des emplois, Les grandes villes concentrent es fonctions intellectuelles, de gestion et de décision, INSEE Première, n°1278, Février 2010.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1281263/ip1278.pdf> - Maurice CATIN et Christophe VAN HUFFEL, *Les fonctions métropolitaines, catalyseur d'emplois au sein des grandes aires urbaines*, dans E. CAMPAGNAC-ASCHER, *Economie de la connaissance...*, p. 43sv.

32 A noter que, dans sa thèse, Nicolas Rio souligne la nécessité de distinguer métropolisation fonctionnelle et construction intercommunale dont les processus, menés en parallèle *correspondent à des logiques radicalement différentes*. N. RIO, *Gouverner les institutions par le futur, Usages de la prospective et construction des régions et des métropoles en France (1955-2015)*, Thèse de doctorat en Science politique, p. 190, Université Lumière Lyon 2, Octobre 2015.

Conclusion : le récit de la métropolisation

En cette période que certains, à l'instar de notre XI^e siècle, ont qualifiée de *siècle des villes*, ma conclusion portera sur cette tendance que constitue l'urbanisation généralisée. Michel Lussault l'a inscrite et décrite dans les nouvelles géographies de la mondialisation que révèlent ses *Hyper-Lieux*³³. C'est pourtant dans un papier de 2010 que l'auteur de *L'avènement du monde* écrivait déjà que, pour que la métropole existe, il faut construire et diffuser un récit métropolitain légitime, afin qu'il structure la sphère publique locale et puisse s'exporter à d'autres échelles. Il faut, dit-il, *que ce récit participe de la production de spécificité, c'est-à-dire parvienne à ce qu'une métropole donnée se distingue des autres métropoles et des autres villes, par la mise en scène singulière de ces attributs génériques qu'il est indispensable de posséder si l'on veut appartenir au club des métropoles internationales.*

*Une métropole serait donc une entité qui n'existe réellement que par les récits collectifs et les images qui la font exister comme telle, comme une « marque » urbaine aisément identifiable, quoique membre d'une même « famille ». Ce qui explique la volonté effrénée des acteurs métropolitains, partout, de construire des événements urbains spectaculaires, d'attirer des signatures architecturales et urbanistiques prestigieuses, de générer des développements économiques high-tech, d'organiser la réputation d'une ville autour d'emblèmes citadins, souvent utilisés par le tourisme. Tout cela fabrique de la métropole, cette ville comme toutes les autres, mais qui peut, quant à elle, et c'est là sa différence, produire et médiatiser sa singularité*³⁴.

Le récit métropolitain liégeois existe sans nul doute, depuis les beaux textes de Jean Lejeune et les représentations de José Sporck, en passant par le volontarisme international du fondateur du Grand Liège Georges Truffaut, jusqu'à l'idée bien argumentée et charpentée défendue par Alain Malherbe dans sa thèse et nous annonçant *une métropole polycentrique transfrontalière*³⁵.

Poussée au bout de sa logique, cette idée réinterroge fondamentalement l'avenir de Liège, elle réinterroge aussi celui de la Wallonie. En cela, elle m'apparaît très prospective.

Philippe Destatte
@PhD2050

33 M. LUSSAULT, *Hyper-lieux, Les nouvelles géographies de la mondialisation*, p. 22, Paris, Seuil, 2017.

34 M. LUSSAULT, *L'urbain métropolisé en voie de généralisation*, dans *Constructif*, n°26, Juin 2010. http://www.constructif.fr/bibliotheque/2010-6/l-urbain-metropolise-en-voie-de-generalisation.html?item_id=3029

35 Alain MALHERBE, *Mutations et ressources de territorialisation de l'espace transfrontalier Meuse-Rhin sur le temps long : vers une métropole polycentrique transfrontalière ?* Louvain-la-Neuve, UCL, 2015.